

Depuis le 1er avril 2016, les professionnels de l'immobilier (et leurs personnels habilités) ne peuvent plus obtenir le renouvellement de leur carte professionnelle (ou de leur habilitation) sans avoir suivi deux jours de formation minimum par an (décret n°2016-173 du 18 février 2016).

Date		Intervenant	Tarif TTC
Jeudi 11 janvier 2018	<p>LES ESSENTIELLES NOUVEAUTE 2017</p> <p>◆ La copropriété expliquée aux comptables. (Réf. : E-CO122).</p> <p><u>Objectifs</u> : Appréhender de manière opérationnelle les particularités juridiques d'une copropriété. Cerner les contraintes légales. Communiquer efficacement avec les acteurs et partenaires de la copropriété.</p> <p><u>Public</u> : . Comptables de copropriétés. Comptable « général » souhaitant évoluer vers la copropriété</p>	<p>Valérie AUDOUARD VA CONSEIL - missions d'audits administratifs et financiers auprès de Cabinets d'Administration de Biens Directrice administrative et financière au sein d'importants Cabinets d'Administration de Biens, pendant 18 ans</p>	<p>Adh 240,00 €</p> <p>Non Adh 360,00 €</p>
Jeudi 18 janvier 2018	<p>SPÉCIALISATIONS</p> <p>◆ Photographie Immobilière (Réf. : MDG999)</p> <p><u>Objectifs</u> : Le contenu est spécialement conçu pour votre profession et répond à vos problématiques. Au-delà de la partie théorique, la partie pratique est réalisée avec votre propre matériel. Vous vous rendrez compte qu'avec peu de technique et en peu de temps les résultats seront à la hauteur de vos attentes. La formation s'adapte à tous niveaux, basée sur des recettes concrètes à appliquer à toutes les situations rencontrées.</p> <p><u>Public</u> : Responsables d'agence et collaborateurs</p>	<p>Arnaud DAUPHIN Photographe</p>	<p>Adh 264,00 €</p> <p>Non Adh 360,00 €</p>
Jeudi 25 janvier 2018	<p>SPÉCIALISATIONS</p> <p>◆ Mise en route de la copropriété après livraison (Réf. : CO071)</p> <p><u>Objectifs</u> : Savoir exécuter les opérations concrètes et particulières au moment de la mise en service de l'immeuble livré neuf. Mettre en place les organes du syndicat et préparer le premier budget prévisionnel et la réunion de la première AG. Savoir gérer les relations avec le promoteur et les constructeurs. Mettre en place les garanties de l'ouvrage.</p> <p><u>Public</u> : Gestionnaires de copropriété, assistants de copropriété, gestionnaires techniques et comptables de copropriété.</p>	<p>Marie-Hélène MARTIAL MHM CONSULTANTS formations, conseil, coaching Consultante formatrice spécialisée en copropriété Ancienne directrice Juridique et directrice Copropriété.</p>	<p>Adh 264,00 €</p> <p>Non Adh 360,00 €</p>
Jeudi 08 mars 2018	<p>LES ESSENTIELLES</p> <p>◆ La déclaration des revenus fonciers (Réf. : E-FI016)</p> <p><u>Objectifs</u> : Savoir établir une déclaration des revenus fonciers. Connaître les différents régimes d'incitation à l'investissement locatif.</p> <p><u>Public</u> : Les comptables mandants Niveau 2 ou 3, Les gestionnaires en gérance locative tous niveaux</p>	<p>Jo COURDENT Perf Form Immo Conseils Cabinet de conseil et de formation spécialisé en immobilier</p>	<p>Adh 240,00 €</p> <p>Non Adh 360,00 €</p>

Date		Intervenant	Tarif TTC
Jeudi 22 mars 2018	<p>SPÉCIALISATIONS</p> <p>◆ Défendre ses honoraires et protéger sa marge (Réf. : TR032)</p> <p><u>Objectifs</u> : Permettre au négociateur de rester maître de la situation. Ne pas céder au chantage prix. Justifier la valeur de son produit, de son travail.</p> <p><u>Public</u> : Responsables d'agence et négociateurs.</p>	<p>V2i Conseil by Mix Cabinet de conseil et de formation en relations humaines, intervenant dans l'Immobilier, depuis 1987.</p>	<p>Adh 264,00 €</p> <p>Non Adh 360,00 €</p>
Jeudi 05 avril 2018	<p>SPÉCIALISATIONS</p> <p>◆ Savoir gérer le contentieux de la copropriété depuis la loi alur. (Réf. : CO030)</p> <p><u>Objectifs</u> : Connaître le fonctionnement de l'organisation judiciaire et les grands contentieux de la copropriété pour une meilleure gestion. Apprendre à gérer les premières démarches contentieuses et à constituer un dossier.</p> <p><u>Public</u> : Directeurs d'agence, Gestionnaires de copropriété, assistantes.</p>	<p>Marie-Hélène MARTIAL MHM CONSULTANTS formations, conseil, coaching Consultante formatrice spécialisée en copropriété Ancienne directrice Juridique et directrice Copropriété.</p>	<p>Adh 264,00 €</p> <p>Non Adh 360,00 €</p>
Jeudi 26 avril 2018	<p>SPÉCIALISATIONS</p> <p>◆ Pratique de la location saisonnière (Réf. : LV003)</p> <p><u>Objectifs</u> : • Développer l'activité « location saisonnière ». Pratiquer la location saisonnière dans le respect des textes. Maîtriser la connaissance et la mise en pratique des obligations spécifiques. Mieux Informer et Conseiller les locataires et bailleurs. Mieux préserver son droit à rémunération. Réduire le risque d'engagement en Responsabilité du professionnel.</p> <p><u>Public</u> : Managers, Négociateurs en location saisonnière, Assistantes ayant ou pas une expérience en location, toutes personnes souhaitant mettre à jour ses connaissances ou développer une activité location saisonnière</p>	<p>Marie-France LARREDE DUMONT Perf Form Immo Conseils Cabinet de conseil et de formation spécialisé en immobilier</p>	<p>Adh 264,00 €</p> <p>Non Adh 360,00 €</p>
Jeudi 17 mai 2018	<p>SPÉCIALISATIONS</p> <p>◆ Les polices copropriété, PNO et locataire : leur gestion — De la souscription de la police à la gestion du sinistre. (Réf. : AB084)</p> <p><u>Objectifs</u> : Maîtriser les mécanismes de l'assurance en copropriété : de la souscription des polices à la gestion des sinistres. Etre capable de justifier les honoraires de suivi de dossier de sinistre prévus au contrat de syndic-type.</p> <p><u>Public</u> : Gestionnaires locatifs et de copropriété.</p>	<p>Jean-Michel TAUZIAT Expert amiable (I.R.D.) DESS Droit de l'assurance et gestion de l'environnement (2003).</p>	<p>Adh 264,00 €</p> <p>Non Adh 360,00 €</p>

Date		Intervenant	Tarif TTC
Judi 07 juin 2018	<p style="text-align: center;">SPÉCIALISATIONS</p> <p>◆ La qualité de service en agence immobilière — Fidéliser sa clientèle sur le long terme</p> <p style="text-align: right;">(Réf. : TR304)</p> <p><u>Objectifs</u> : Prendre conscience des avantages d'un service de qualité apporté à la clientèle. Mettre en place une stratégie de qualité de service tous azimuts. Générer du Chiffre d'affaires supplémentaire en gérant qualitativement la relation client. Identifier et corriger les dysfonctionnements dans son agence. Se différencier des concurrents, particuliers et professionnels, en soignant son image auprès de la clientèle.</p> <p><u>Public</u> : Managers et Négociateurs.</p>	<p>Stephen HELLER Consultant en management et formation immobilière.</p>	<p style="text-align: center;">Adh 264,00 €</p> <p style="text-align: center;">Non Adh 360,00 €</p>
Vendredi 08 juin 2018	<p style="text-align: center;">LES ESSENTIELLES</p> <p>◆ La gestion des charges locatives récupérables</p> <p style="text-align: right;">(Réf. : E-GL006)</p> <p><u>Objectifs</u> : Avoir une meilleure connaissance de l'analyse juridique, des charges locatives récupérables et de leur gestion. Savoir mieux renseigner les propriétaires et les locataires sur leur quote-part respective et ses modes de calcul.</p> <p><u>Public</u> : Responsables, collaborateurs et comptables en Administration de biens. Agents immobiliers en charge de la ventilation des dépenses entre le propriétaire ou copropriétaire et le locataire</p>	<p>Guillemette MELCHER Chef d'Entreprise pendant 25 ans, Spécialisée en copropriété, gérance locative, location et transaction Diplômée ICH</p>	<p style="text-align: center;">Adh 240,00 €</p> <p style="text-align: center;">Non Adh 360,00 €</p>
Vendredi 15 juin 2018	<p style="text-align: center;">SPÉCIALISATIONS</p> <p>◆ Expertise du fonds de commerce, du droit au bail et des parts sociales</p> <p style="text-align: right;">(Réf. : FC030)</p> <p><u>Objectifs</u> : Etre capable de réaliser une expertise en évaluation de fonds de commerce et d'entreprises.</p> <p><u>Public</u> : Directeurs d'agence, assistants, rédacteurs et négociateurs (intermédiaires en transmission d'entreprises et de commerces), gestionnaires et experts en évaluations immobilières</p> <p><u>Pré requis</u> : connaissances comptables et juridiques</p>	<p>Philippe MAITRE Agent immobilier, Spécialiste de la transmission des fonds de commerce et de l'entreprise.</p>	<p style="text-align: center;">Adh 264,00 €</p> <p style="text-align: center;">Non Adh 360,00 €</p>

✂.....Bulletin d'inscription **INDIVIDUEL**.....

A retourner à : Chambre Syndicale FNAIM
56, Boulevard Gambetta Immeuble Bonne énergie 38000 GRENOBLE – Tél : 04 76 46 37 36

Cette inscription n'est définitive que si elle est accompagnée de son règlement.
Toute absence non signifiée par lettre recommandée AR, 10 jours avant le début du stage, sera due.

Référence : Formation : Date :

Tarif adhérent : € TTC chèque à l'ordre de l'ESI-BE
Tarif non adhérent : 360 € TTC chèque à l'ordre de l'ESI-BE
(Tarifs en vigueur jusqu'au 30 juin 2018)

Intendance + repas : 45 € TTC chèque à l'ordre de FNAIM de l'Isère (Participation Obligatoire)

ENTREPRISES FNAIM DE MOINS DE 11 SALARIÉS :

**TOUTES CES INFORMATIONS SONT OBLIGATOIRES POUR LA PRISE EN CHARGE DANS LE CADRE DES DEMANDES INDIVIDUELLES OU DU GUICHET UNIQUE JOINDRE VOTRE REÇULIBÉRATOIRE AGEFOS
POUR LES AGENTS COMMERCIAUX NE PAS REMPLIR LA PARTIE AGENCE**

Agence : Effectif de l'agence :

N° adhérent ou Référence client : N° SIREN :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : Fax : e-mail :

Veuillez compléter les informations relatives au participant (merci d'indiquer **son adresse mail** pour l'envoi du support)

Nom du participant : Prénom : Sexe* :

Date de naissance : CSP : Niveau scolaire :

Type de contrat * :

Email du participant : N° de portable (**en cas de changement de dernière minute**) :

Statut salarié : Statut non salarié : DNS :

Date, Signature et Cachet de L'Entreprise

- CSP (catégories socio-professionnelles) : Signaler à quelle CSP appartient le salarié parmi la liste proposée :

1. Ouvriers non qualifiés (ONQ) ; 2. Ouvriers qualifiés (OQ) ; 3. Employés (EMP) ; 4. Techniciens / Agents de maîtrise (TAM) ; 5. Ingénieurs et cadres (CAD) ; 6. Dirigeants salariés (DS) ; 7. Dirigeants non salariés, exclus de la prise en charge par AGEFOS PME (DNS)

- Sexe* : H – F

- **Type de contrat*** : 1. CDD ; 2. CDI ; 3. Contrat de professionnalisation ; 4. Contrat d'apprentissage ; 5. CUI (Contrat unique d'insertion) ; 6. EA (Emploi d'avenir)